

SEPTEMBRE 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 6 NOVEMBRE 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2025

En septembre 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 718 560 équivalents temps plein (ETP). Ce niveau correspond à une baisse de 3,9 % sur un an, inférieure à la moyenne des trois premiers trimestres de l'année (-5,4 %), confirmant une atténuation du repli du travail temporaire.

Analyse sectorielle :

- Le secteur industriel poursuit sa reprise. Après une progression de +2,3 % sur un an en août, l'emploi intérimaire enregistre en septembre une hausse de +1,6 % sur un an, légèrement moins dynamique mais toujours positive. Sur les neuf premiers mois de l'année, la moyenne reste en retrait (-2,0 %).
- Avec +0,2 % en septembre, le BTP confirme sa stabilisation. Cette stabilité reflète la reprise partielle de chantiers d'infrastructures et la résistance du segment des travaux publics, malgré une activité de construction neuve encore ralentie.
- L'emploi intérimaire dans le commerce demeure orienté à la baisse, avec une chute de -9,9 % sur un an en septembre, après -6,9 % en août. Depuis le début de l'année, la moyenne reste à -7,3 %, confirmant la prudence persistante des ménages caractérisée par une consommation atone.
- Le recul s'accroît également dans les transports et la logistique : -13,8 % en septembre, après -10,1 % en août et une moyenne de -12,4 % depuis janvier. La dégradation s'explique par un ralentissement marqué des flux de marchandises et du commerce électronique, ainsi que par un moindre recours à l'intérim dans les activités de livraison et de poste.
- Le secteur des services connaît une nouvelle dégradation, avec une baisse de -6,9 % sur un an. Cette évolution s'explique d'une part par un effet de base moins favorable dans l'hôtellerie-restauration, l'activité touristique ayant été temporairement soutenue début septembre 2024 par les Jeux Paralympiques, et d'autre part par un climat d'attente lié aux incertitudes politiques, qui pèse sur la demande de prestations dans les services aux entreprises.

Évolution par qualification :

La contraction de l'emploi intérimaire se concentre sur les métiers à dominante administrative et encadrante, marqués par une forte baisse chez les employés (-16,4 %) et, dans une moindre mesure, chez les cadres et professions intermédiaires (-7,1 %). L'emploi ouvrier enregistre pour sa part un léger repli, limité à -0,4 % pour les ouvriers qualifiés et -2,0 % pour les ouvriers non qualifiés.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE SEPTEMBRE 2025 PAR RAPPORT À SEPTEMBRE 2024

LES CHIFFRES CLÉS

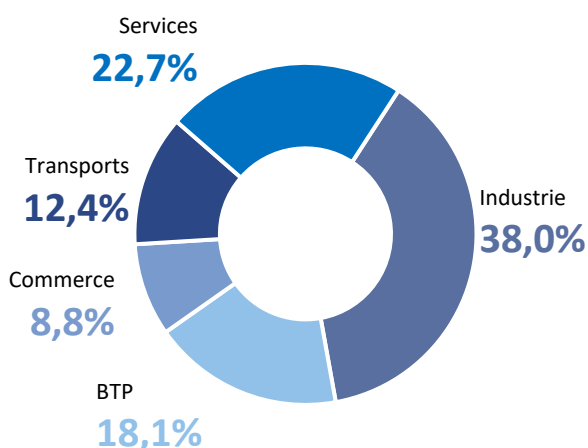
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-3,9 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+1,6 %) et le BTP (+0,2 %), mais diminue dans les services (-6,9 %), le commerce (-9,9 %) et les transports (-13,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

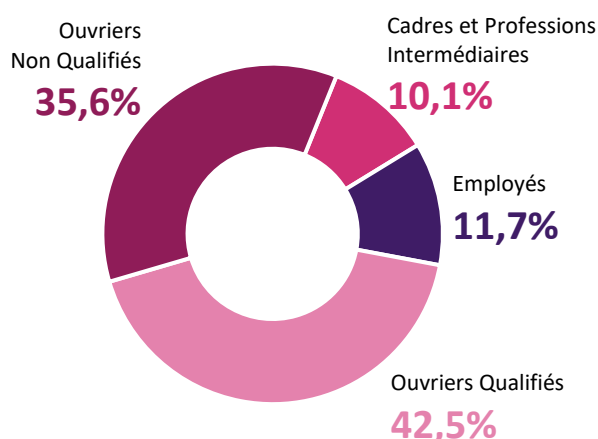


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers qualifiés (-0,4 %), les ouvriers non qualifiés (-2,0 %), les cadres et professions intermédiaires (-7,1 %) et les employés (-16,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

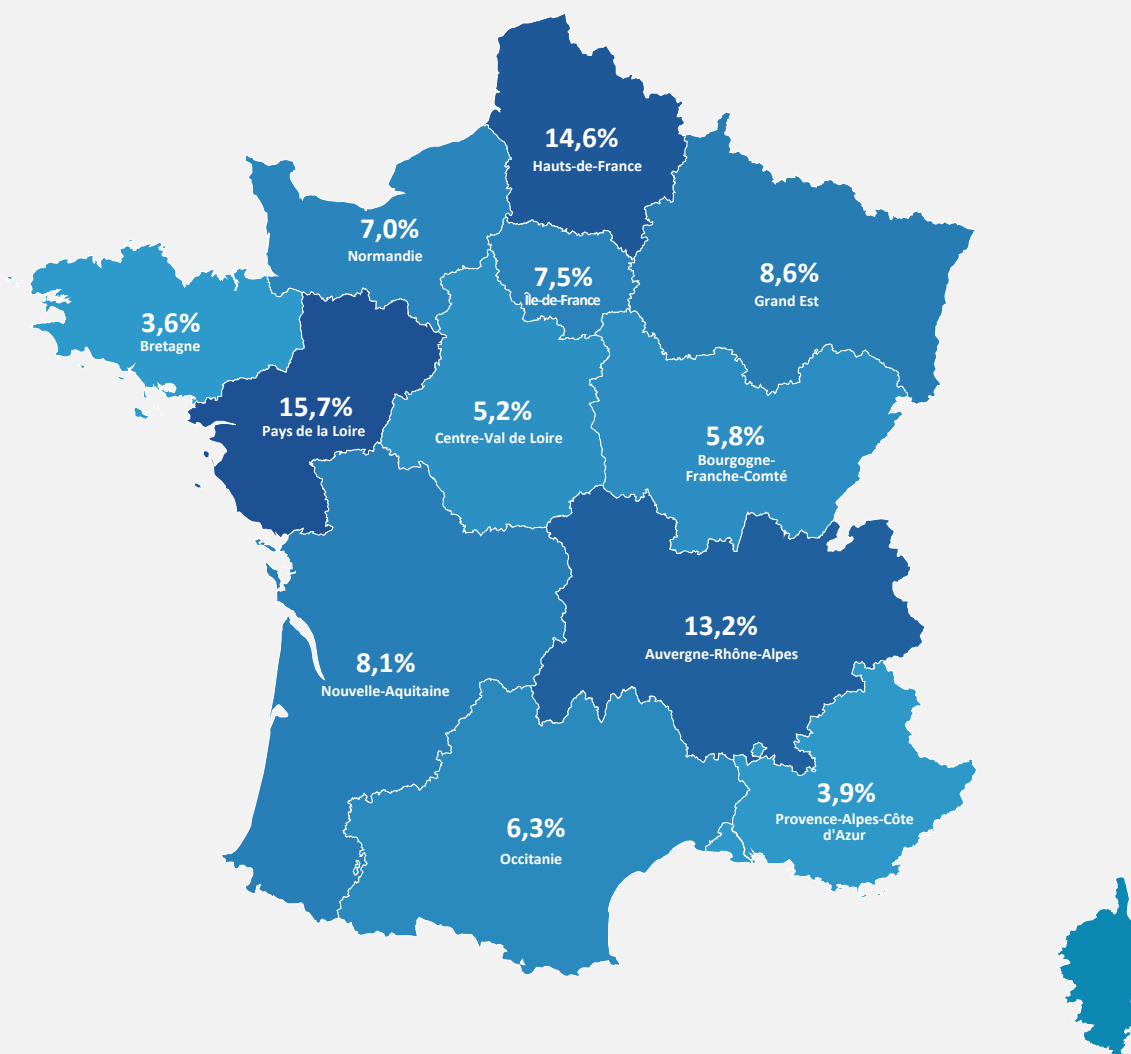


LE CDI INTÉRIMAIRE

En septembre 2025, le CDI Intérimaire représente **41 887 ETP**, correspondant à **5,8 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (10,9 %) et dans les Hauts-de-France (9,8 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,3 % et 2,8 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,7 %, Hauts-de-France : 14,6 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,2 %.

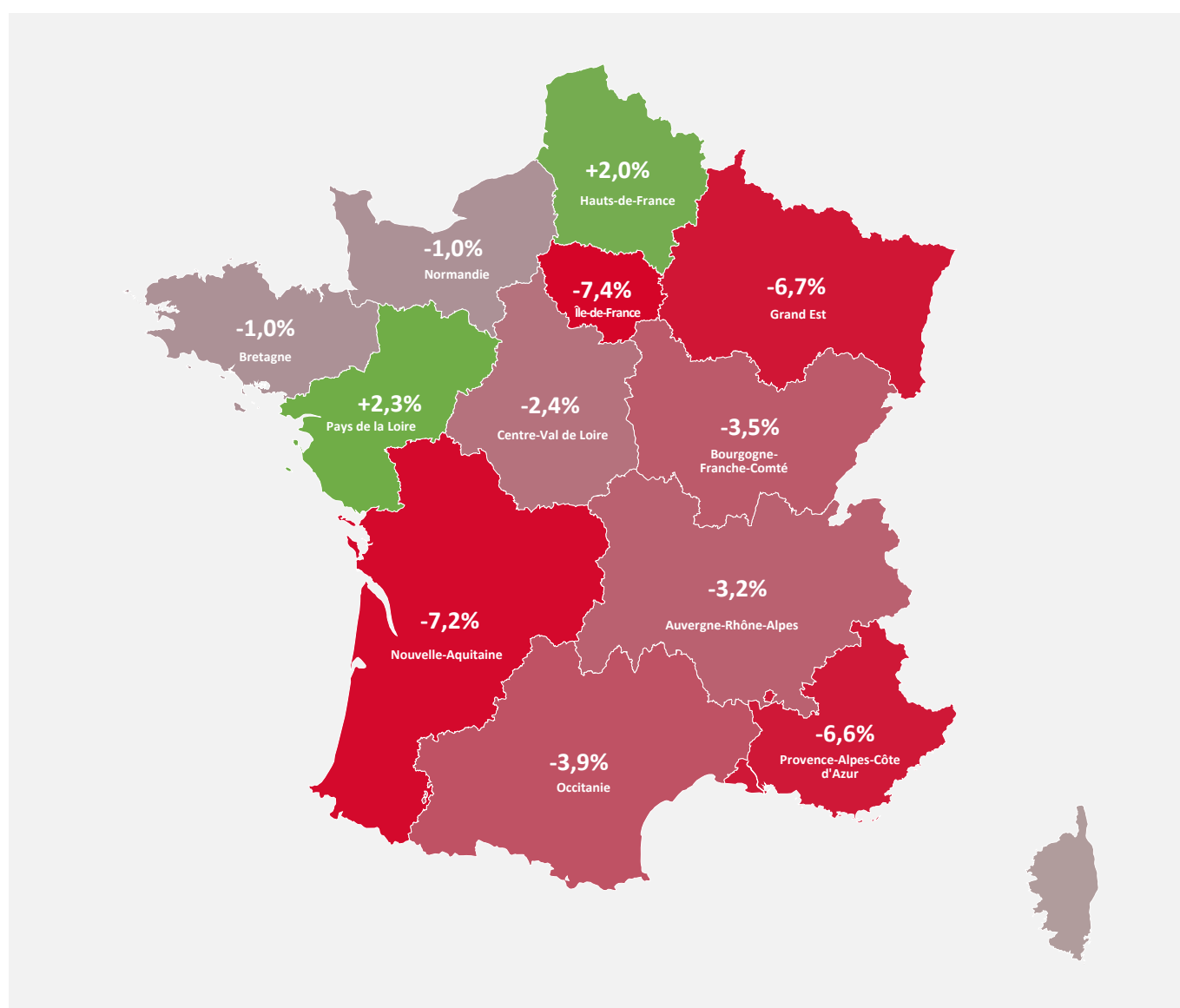


LA FRANCE DES RÉGIONS

Septembre 2025 par rapport à septembre 2024.

La majorité des régions métropolitaines est en baisse.

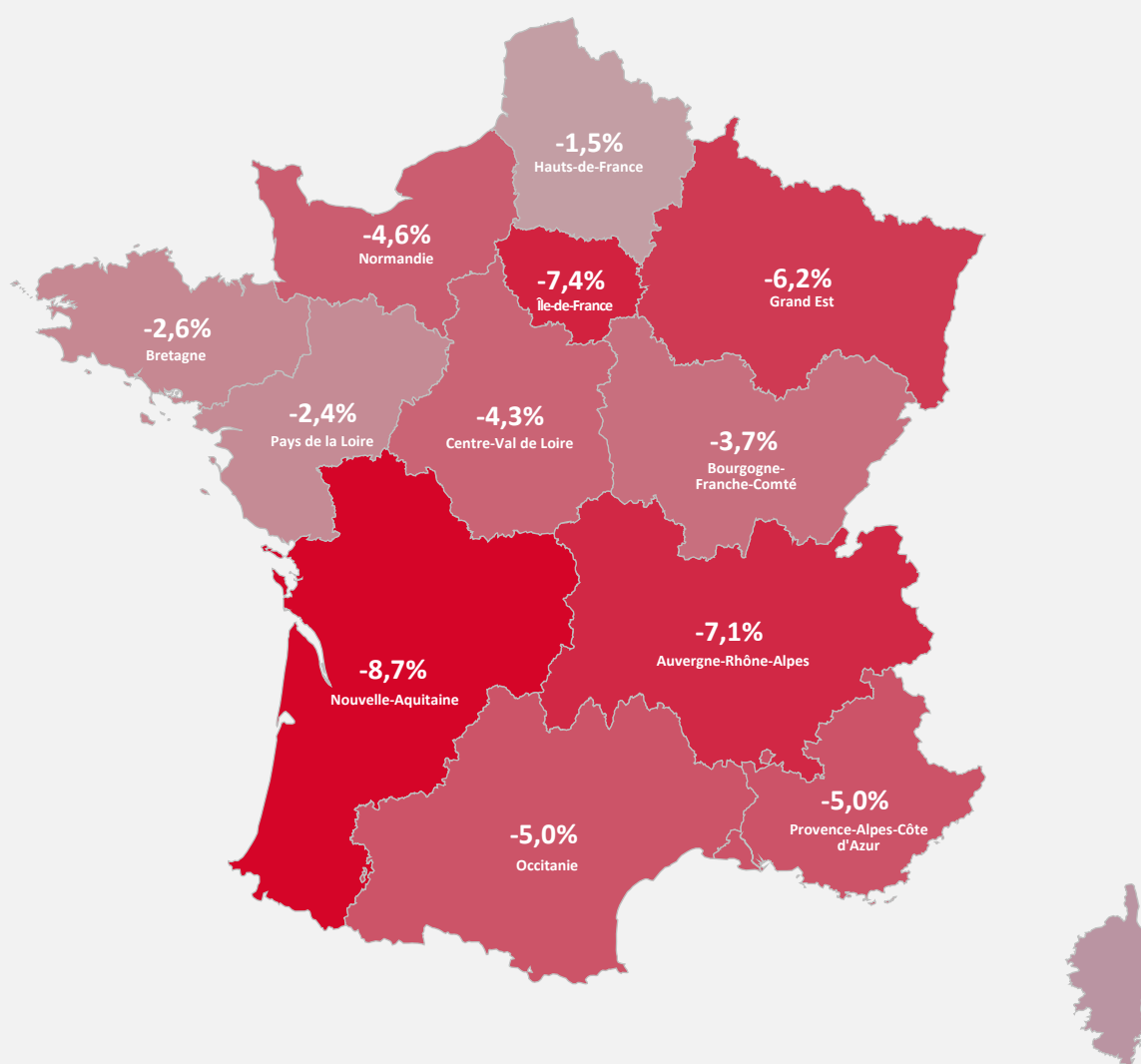
Les dynamiques territoriales restent contrastées. Le travail temporaire se développe dans les régions Pays de la Loire (+2,3 %) et Hauts-de-France (+2,0 %). Il reste plus en retrait en Nouvelle-Aquitaine (-7,2 %) et en Île-de-France (-7,4 %), avec dans les deux cas, une chute des activités commerce et transports-logistique.



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-septembre 2025 (%)

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -5,4 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

